

Clôture des
candidatures
le 15 décembre

La Médaille de l'enfance et des familles

est une distinction honorifique pour célébrer toutes
les familles et les professionnels qui les accompagnent

**Vous souhaitez
obtenir
la Médaille de l'enfance
et des familles**

Découvrez les critères d'attribution sur
www.udaf62.fr
ou auprès de la
mairie de votre domicile

RENSEIGNEMENTS AU

03 21 71 21 42

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES
16, boulevard Carnot 62000 ARRAS

www.udaf62.fr
cdelamer@udaf62.unaf.fr


UNIS POUR LES FAMILLES

Udaf
Pas-de-Calais